



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 7

LE DISCOURS DU TRÔNE

Motion d'adoption de l'Adresse en réponse—
Suite du débat

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 26 janvier 2016

LE SÉNAT

Le mardi 26 janvier 2016

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Jaffer, appuyée par l'honorable sénatrice Cordy,

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada :

À Son Excellence le très honorable David Johnston, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du mérite militaire, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du mérite des corps policiers, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

L'honorable Diane Bellemare : Honorables sénateurs, le 4 décembre dernier, Son Excellence le gouverneur général David Johnston a présenté le discours du Trône intitulé « *Réaliser le vrai changement* » et a présenté aux membres du Parlement, ainsi qu'à la population canadienne, les grands défis que le nouveau gouvernement entend relever au cours des prochaines années.

Ce discours est bien différent des précédents. Il est non seulement plus court, mais il vise aussi à présenter une vision et des intentions, plutôt qu'un plan d'action spécifique.

« *Réaliser le vrai changement* » appelle au dépassement de la performance canadienne à plusieurs niveaux. Il s'agit de faire mieux au chapitre de l'économie, de transformer les façons de faire du gouvernement, d'améliorer la confiance des Canadiens et des Canadiennes envers leurs institutions démocratiques, de promouvoir davantage le principe de justice sociale fondamentale, y compris le principe de l'égalité des chances, tout en multipliant les possibilités dans un environnement sécuritaire et durable.

Tout un programme pour les quatre prochaines années!

Plus concrètement, je retiens du discours du Trône que le gouvernement veut promouvoir la croissance de la classe moyenne, entamer un nouveau dialogue avec les provinces et avec la population canadienne en général, et stimuler l'économie au moyen de projets d'infrastructure qui visent notamment l'utilisation des technologies propres.

Ce discours m'inspire de nombreux commentaires, mais, compte tenu du temps qui m'est imparti, j'articulerai mes propos autour d'un thème central de ce discours, soit la croissance de la classe moyenne.

Permettez-moi de citer le discours du Trône :

Premièrement, le gouvernement estime que tous les Canadiens et Canadiennes devraient avoir des chances réelles et égales de réussite, laquelle repose sur le renforcement et la croissance de la classe moyenne.

Pour y arriver, le gouvernement modifiera la fiscalité et les programmes de paiements de transferts aux particuliers que sont les allocations aux familles, l'assurance-emploi et les régimes de retraite. Il stimulera l'économie par des projets d'infrastructures et il contribuera au financement de l'éducation postsecondaire et des soins de santé.

Chers collègues, cette stratégie repose sur une vision keynésienne de l'économie et reprend la recette économique qui a fait le succès des 30 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale et qu'on a appelées les « Trente Glorieuses ». Cette recette est-elle toutefois adaptée au XXI^e siècle, où l'économie du savoir et de l'information joue un rôle central? Est-elle adaptée au marché du travail actuel où l'employé doit constamment s'adapter à de nouveaux emplois et à des technologies qui évoluent rapidement? Est-elle adaptée à une économie mondiale caractérisée par une intégration et une interdépendance accrues? S'agit-il de la meilleure recette pour assurer le virage vers une économie verte?

Dans les propos qui suivent, j'explique qu'il manque un ingrédient fondamental à l'efficacité de la recette. Cet ingrédient s'appelle « la politique de l'emploi » ou la promotion spécifique de « l'emploi décent » partout au pays.

Dit autrement, l'objectif prioritaire du discours du Trône, qui est la croissance de la classe moyenne, ne sera atteint qu'à la condition d'un effort concerté de tous les gouvernements au Canada en vue de promouvoir la création d'emplois et le développement des compétences dans les provinces et les territoires.

[Traduction]

Bien qu'il ne se dégage aucun consensus au sujet de ce qui constitue précisément la classe moyenne, nous pouvons nous entendre pour dire qu'elle comprend les personnes et les familles qui occupent un emploi ou qui, si elles sont à la retraite, peuvent maintenir leur niveau de vie grâce aux revenus gagnés pendant leur vie active. Ceux qui n'ont pas d'emploi et qui dépendent des maigres transferts de revenu de l'État ont souvent un revenu très faible et, malheureusement, ce n'est pas à eux que nous pensons lorsque nous parlons de la classe moyenne. Par conséquent, si nous suivons ce raisonnement pour faire croître la classe moyenne, il nous faut accroître le nombre d'emplois.

Les économistes tendent à définir la classe moyenne en fonction du revenu. L'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, englobe dans la classe moyenne les ménages dont le revenu se situe entre 75 et 150 p. 100 du revenu médian.

[Français]

À l'aide de ce critère, des économistes de l'Université de Sherbrooke ont calculé que, en 2011, la classe moyenne canadienne était composée de familles de deux personnes et plus dont les revenus atteignaient de 51 000 \$ à 102 000 \$. Or, cette fourchette est de 40 000 \$ à 90 000 \$ pour le Québec.

Pour d'autres experts du domaine des sciences humaines, l'importance de la classe moyenne ne se résume pas seulement à

une question de revenus qui oscillent autour du revenu médian. La classe moyenne se définit plutôt par les modes de vie, les modes de consommation, les statuts professionnels ou les classes sociales. La classe moyenne est aussi une notion qui est intimement liée à l'évolution de l'inégalité des revenus. En effet, un accroissement de l'inégalité des revenus peut entraîner un effritement de la classe moyenne en rendant plus difficile le maintien de son niveau de vie par rapport à celui des familles considérées comme étant riches.

[Traduction]

Pour rivaliser avec les voisins, les membres de la classe moyenne empruntent et se retrouvent pris à la gorge.

[Français]

Cela dit, la classe moyenne est-elle en péril?

Voici les faits qui se dégagent des études nationales et internationales qui portent sur le sujet.

Premièrement, il n'y a pas de consensus quant à l'effritement de la classe moyenne. Cela dépend des dates choisies et des fourchettes de revenu étudiées.

En revanche, il y a un consensus selon lequel la classe moyenne, définie en termes de revenu, est très différente de celle qui existait avant les années 1980. En d'autres mots, elle a changé sur le plan démographique.

Selon un autre consensus, les revenus de la classe moyenne n'augmentent pas aussi rapidement que les revenus des classes supérieures, et tous les experts constatent un accroissement important de l'inégalité des revenus.

En somme, s'il n'est pas évident que la classe moyenne rétrécisse, les riches sont plus riches qu'auparavant et les plus pauvres, de même que la classe moyenne, ne voient pas leurs revenus augmenter autant que ceux des plus riches.

D'autre part — et ce point est extrêmement important —, les études internationales soulignent que la classe moyenne est beaucoup plus large, beaucoup plus importante dans les pays scandinaves, que l'on qualifie de social-démocraties, que dans les pays qualifiés de libéraux comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie.

Ce dernier constat mérite qu'on s'y attarde. En effet, que font ces pays de si différents qui les distinguent des autres? À première vue, certains économistes suggèrent que si la classe moyenne est plus importante dans ces pays qu'ailleurs, c'est principalement parce que les impôts y sont plus élevés et que les programmes sociaux y sont plus importants. Ces économistes sous-entendent que le succès de ces pays repose sur leur État-providence.

[Traduction]

J'ai étudié la question lorsque j'enseignais à l'université et j'ai réalisé des recherches au moyen d'une analyse comparative. Les résultats ont été publiés dans un certain nombre de publications scientifiques. L'étude comparative portant sur la Suède, l'Allemagne, la Norvège, l'Autriche et le Canada a révélé une différence fondamentale entre le Canada et les quatre autres pays. Chacun d'eux avait recours à des méthodes et à une stratégie uniques, mais ils connaissaient tous une croissance durable supérieure à celle du Canada parce que leurs politiques étaient axées sur l'emploi. Chez eux, il est fondamental, tant pour le gouvernement que pour la société dans son ensemble, d'utiliser à fond les ressources humaines. Ces pays connaissaient la prospérité et maintenaient une classe moyenne vigoureuse en visant à procurer un emploi à tous ceux qui voulaient travailler.

• (1450)

[Français]

Certes, ces pays offrent à leurs concitoyens une panoplie de services sociaux, comme une éducation postsecondaire très abordable et des programmes d'assurance sociale, mais ce qui les distingue des autres, c'est qu'ils entretiennent une préoccupation concertée par rapport à la création d'emplois, et ce, même dans le cadre des programmes d'éducation et, en particulier, en ce qui concerne le développement des compétences. Leur politique sociale s'inscrit aussi dans le contexte plus large d'une stratégie de création d'emplois. Les transferts publics sont souvent associés à des programmes d'assurance liés à l'exercice d'un emploi et non pas à des transferts publics liés à la citoyenneté, par exemple.

Leur État-providence n'est pas la caricature qu'on en fait. Il ne vise pas uniquement la redistribution des revenus. Dans ces pays, si les citoyens ont des droits et privilèges, ils ont aussi des responsabilités, et l'une d'elles est de participer à l'effort collectif de la production qui permet de financer les services publics et un bon niveau de vie pour l'ensemble de la population.

Le Canada a intérêt à s'inspirer de ces modèles, sinon il y a des risques importants que la stratégie esquissée dans le discours du Trône visant la croissance de la classe moyenne ne fonctionne pas et maintienne les écarts importants de développement dans l'ensemble du pays. De plus, les mesures proposées pour stimuler la croissance de la classe moyenne risquent d'engendrer d'importants déficits budgétaires sans réussir pour autant à stimuler l'économie et à générer les revenus nécessaires à un retour à l'équilibre. En effet, c'est en accordant la priorité aux répercussions qu'aurait sur la création d'emplois les mesures, programmes et stratégies adoptés que les effets multiplicateurs sur la croissance de l'économie seront les plus grands.

En d'autres mots, les mesures sociales et les stratégies économiques interagissent les unes avec les autres et elles doivent converger vers une prospérité partagée. C'est à cette condition que les déficits publics encourus en période de ralentissement seront temporaires. C'est à cette condition que la croissance créée permettra de les financer.

Voici quelques exemples de ce que cela signifie que de cibler la création d'emplois ou d'adopter une stratégie de l'emploi.

[Traduction]

Pour le gouvernement fédéral, cela veut dire que les objectifs de la politique monétaire doivent comprendre la poursuite du plein emploi, comme c'est le cas dans ces pays et aux États-Unis. Dans les faits, l'objectif de la politique monétaire se résume à maintenir le taux d'inflation à environ 2 p. 100. Pour le moment, la politique monétaire n'entrave pas la recherche du plein emploi, mais cela pourrait arriver, comme ce fut le cas au cours des années 1980 et 1990. À cette époque, cette politique a suscité de nombreux problèmes pour bien des régions du Canada.

[Français]

La révision du programme d'assurance-emploi que le gouvernement actuel veut entreprendre doit promouvoir l'emploi et pas seulement le soutien du revenu des chômeurs. À cet effet, le gouvernement pourrait, comme l'Allemagne, utiliser largement l'assurance-emploi pour partager l'emploi plutôt que faire des mises à pied dans les entreprises.

[Traduction]

De plus, il serait possible d'utiliser les fonds de l'assurance-emploi pour promouvoir les compétences professionnelles et soutenir l'adaptation des entreprises qui ont besoin d'investir dans la

formation. En d'autres termes, on pourrait utiliser la caisse de l'assurance-emploi de façon active et non passive. D'après les données de l'OCDE, le Canada, si on le compare aux pays scandinaves et à l'Allemagne, est l'un des pays qui, avec les États-Unis, injectent le moins de fonds dans les mesures actives au moyen du programme d'assurance-emploi.

[Français]

La fiscalité pourrait aussi être mise à contribution et être utilisée, par exemple, pour suppléer les revenus des familles qui travaillent à temps plein dans des emplois peu payants. Le marché du travail d'aujourd'hui crée de bons emplois, mais aussi des emplois qui offrent le salaire minimum. Ces emplois sont toutefois nécessaires à la création des emplois mieux rémunérés. En effet, on aura toujours besoin de manutentionnaires pour que les ingénieurs créent de nouveaux produits à manutentionner. Si, en raison de la concurrence internationale accrue, les entreprises ne peuvent rémunérer décentement certains emplois, soutenir les revenus de ceux qui les occupent à l'aide de la fiscalité devient une responsabilité collective, et cette stratégie est plus juste que de payer les gens à ne rien faire au moyen de modestes programmes d'aide sociale.

Les programmes de relance qui visent l'investissement privé devraient également cibler la création d'emplois et la bonne utilisation des ressources humaines. Par exemple, si le ministre des Finances décide à court terme de relancer l'économie, notamment au moyen de projets de rénovation domiciliaire, il pourrait subventionner les dépenses liées à la main-d'œuvre, mais non la quincaillerie. C'est ce qu'a fait la Suède lorsqu'elle a adopté un ambitieux programme de rénovation domiciliaire pour pallier la crise financière. Ce programme a aussi eu pour effet de réduire le travail au noir.

De la même manière, les subventions accordées aux entreprises étrangères pour les inciter à investir au Canada doivent privilégier les dépenses liées à la formation de la main-d'œuvre plutôt que le béton et les investissements physiques. Si jamais ces entreprises devaient quitter le pays, au moins, on pourrait retenir une main-d'œuvre plus qualifiée.

[Traduction]

Que dire du plan d'investissement dans les infrastructures? Le plan d'action économique présenté en 2009 par le gouvernement précédent a réussi à protéger l'économie canadienne d'une crise encore plus grave que celle que nous avons connue. Toutefois, le ralentissement observé en ce moment diffère de la crise de 2008-2009, et le Canada doit évoluer vers une économie plus diversifiée et plus verte, capable de créer des emplois dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Il faut, dans cette optique, que les milliards que le gouvernement envisage d'injecter soient utilisés dans le cadre d'une stratégie globale qui vise à maximiser l'utilisation de nos ressources humaines à court, moyen et long termes. S'il est un domaine des dépenses publiques où il faut tenir compte de l'impact sur l'emploi, c'est bien celui des infrastructures publiques. Je le répète, le gouvernement suscitera la prospérité s'il tient compte des effets de ces dépenses sur l'emploi.

[Français]

M'accordez-vous cinq minutes de plus?

Son Honneur le Président : Le Sénat accorde-t-il plus de temps à l'honorable sénatrice?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Bellemare : On peut compléter ces exemples en soulignant ce qui peut arriver lorsqu'on ne se préoccupe pas de la création d'emplois de manière concertée.

Au Canada, par exemple, les gouvernements ont le plus souvent géré le chômage en soutenant les revenus au lieu de promouvoir la création d'emplois, sans s'occuper du développement de l'emploi à l'échelle locale.

C'est pourquoi on a vu, pendant des années et encore tout récemment, des provinces comme la Saskatchewan et l'Alberta profiter du plein emploi, alors que le Québec et les Maritimes affichaient un taux de chômage à deux niveaux.

La première conséquence de cette approche sur les collectivités est qu'elles ont accepté de vivre avec des taux de chômage élevés. Une culture du chômage s'est développée et s'est institutionnalisée dans les pratiques sociales et de gestion des ressources humaines des entreprises. C'est difficile à changer.

Une autre conséquence directe est l'adoption d'une approche comptable dans la gestion de l'assurance-emploi et de l'aide sociale par les provinces. Par exemple, pendant des années et encore aujourd'hui, les gouvernements provinciaux ont cherché à rendre admissibles les assistés sociaux pour qu'ils puissent recevoir de l'assurance-emploi, ou encore, ils ont utilisé les fonds de l'assurance-emploi destinés aux mesures actives pour financer des programmes provinciaux ou l'aide sociale au lieu de continuer d'investir dans des programmes de formation.

Ne vaudrait-il pas mieux, chers collègues, que les gouvernements se concertent pour promouvoir la création d'emplois et adopter des comportements économiques qui profitent à tous? Selon moi, cette promotion concertée de la création d'emplois permettra de réunir les gouvernements, justement pour qu'ils se penchent sur la question de la classe moyenne.

Quand une société n'accorde pas la priorité à la création d'emplois, les gens qui ont un emploi deviennent réticents aux changements, car ils craignent de perdre leur emploi et de ne pas pouvoir en trouver un autre. Si le gouvernement fédéral veut entreprendre un virage vert, il devra montrer clairement sa détermination à promouvoir le plein emploi afin de faciliter ce virage.

• (1500)

Enfin, quand on ne se préoccupe pas de la création d'emplois et qu'on investit tous azimuts, cela peut entraîner des pénuries de main-d'œuvre, comme ce fut le cas en Alberta ou en Saskatchewan, ou encore dans le Sud de l'Ontario au cours des années 1980. À cette époque, les gouvernements avaient tout simplement arrêté de stimuler l'économie.

Chers collègues, je termine mon discours en espérant que mes propos inspireront le premier ministre et le ministre des Finances, ainsi que l'ensemble du gouvernement, à accorder une priorité réelle à la création d'emplois et au plein emploi dans le cadre de l'élaboration du budget. J'aimerais préciser que le fait d'accorder la priorité à la création d'emplois est un élément porteur qui permettra de favoriser la concertation durable entre le gouvernement fédéral et les provinces, car il s'agit d'une stratégie gagnante pour tous. La priorité accordée à la création d'emplois, si elle est partagée par l'ensemble des gouvernements, devient une stratégie de croissance économique et de croissance de la classe moyenne. C'est un jeu à somme positive plutôt qu'un jeu à somme nulle ou même négative.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.